OXYGÈNE de Soisy

ISSN 1622-3225
trimestriel
n° 18
janvier 2004
1 euro

Informations ~ opinions • le journal des Soiséens

Ecole, un débat pour quoi ?

A SOISY AUSSI, s'est tenu le grand débat sur l'avenir de l'école. 22 sujets étaient proposés, répartis dans trois domaines : définir les missions de l'école ; faire réussir les élèves ; améliorer le fonctionnement de l'école.

Au collège Schweitzer, les trois questions choisies faisaient partie du deuxième domaine : « Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ? », « Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ? » et « Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ? ».

Une précipitation regrettable. – La mise en place de ce débat national s'est déroulée dans une telle précipitation que le conseil d'administration du collège a, dans la même séance, découvert le planning prévu, les 22 questions et dû choisir 3 questions ! Le dernier sujet choisi n'a pas fait l'unanimité, mais ce sont les élèves qui ont demandé à ce que le sujet de la violence soit abordé.

Des commissions réunissant enseignants, élèves et parents ont donc travaillé sur ces questions et ont présenté un rapport introductif lors du débat en séance plénière le samedi 6 décembre. Chacun a pu s'y exprimer librement mais, finalement, que restera-t-il de ce brassage d'idées ? Les moyens et la volonté politique suivront-ils ?

Aujourd'hui, la seule personne pour qui on est sûr que cette tribune a été profitable c'est... Luc Strehaiano, qui a été promu grand animateur des débats par le conseil d'administration du collège. Il a fort bien rempli sa tâche, et l'on a même remarqué qu'il avait un avis très autorisé sur toutes les questions abordées et qu'il savait nous en faire profiter... On en attendait pas moins de notre maire.

ANDRÉ KREMPF

COMMÉMORATION

Le 19 mars ne s'effacera jamais

LA DÉCISION PAR DÉCRET gouvernemental d'abandonner le 19 mars comme date de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie est particulièrement honteuse. C'est la victoire de ceux qui s'opposèrent, les armes à la main, à l'application du cessez-le-feu qui fut signé le 19 mars 1962. Si ceux-ci peuvent, aujourd'hui, prétendre au pardon de la Nation, ils ne sauraient pourtant avoir raison contre tous ceux qui, dans la guerre comme dans la paix, ont fait leur devoir.

Il ne viendrait à l'idée de personne de changer la date du 11 novembre ou du 8 mai. Car, à chaque fois, ce n'est pas la victoire d'un camp sur un autre que l'on fête, mais bien l'armistice, la fin de l'horreur, la paix retrouvée.

Appliquer les mêmes règles. – Il n'y a aucune raison que la guerre d'Algérie se voit appliquer d'autres règles que les deux précédentes. Avec la Fnaca, qui représente la majorité des anciens combattants d'Algérie, mais aussi bon nombre des adhérents de base des autres associations, il faut continuer à honorer nos morts le 19 mars, seule date digne de notre histoire.

Nous espérons que le maire de Soisy saura entendre cet appel qui vient du plus profond du pays, et qu'il sera présent, comme les autres années, devant le monument aux morts ce 19 mars 2004.

J. D.

La République doit protéger tous ses enfants

Ainsi, de par la décision d'un seul homme, nous allons avoir une loi qui réglemente les signes religieux à l'école publique. Mais est-ce vraiment les bonnes questions qui ont été posées ? L'important est-il vraiment de protéger l'école en tant qu'institution ? Ne serait-ce pas plutôt de protéger les jeunes, qui ont le droit intangible de fréquenter cette école ?

Comme le dit si bien Chahdortt Djavann, le port du voile est une violence physique et mentale, imposée à seul sexe. Le simple fait que ce soit une violence sexiste est donc suffisant pour qu'il soit interdit partout ! Et, si l'on ne peut empêcher des adultes de se mortifier, il est du devoir de la République de protéger tous ses enfants, et donc d'interdire en tout lieu et en tout temps le port de ce voile aux mineures.

Le fait que cela soit une prescription imposée par une religion ne peut en rien être une excuse, bien au contraire. Ce qu'on ne tolérerait pas d'un individu, d'un groupe ou d'une secte, ne devient pas plus moral quand il est prôné par une grande religion. L'islam trouvera toute sa place dans ce pays, mais dans le respect des lois et des *valeurs* de la République.

FRANÇOIS DELCOMBRE

BRUIT

Les feuilles mortes ne se ramassent plus à la pelle

Depuis quelques années les rateaux et pelles ont été remplacés pour le ramassage des feuilles mortes par des souffleurs et broyeurs à moteur thermique. Cela améliore-t-il la rentabilité ? Cela est-il moins pénible pour le travailleur ? C'est très douteux. En revanche, pour l'environnement, c'est assurément une nuisance de plus.

D'après la directive 2000/14/CE, ces matériels ne sont soumis qu'à un marquage obligatoire du niveau sonore maximum mesuré selon la norme NF EN ISO 3744 avec une aire de mesure régie par la norme ISO 11094.

Comme un marteau-piqueur. – Pour les souffleurs aspirateurs à moteur électrique grand public, on atteint déjà des valeurs allant de 100 à 105 dbA, au même niveau que les 100 dbA apportés par un marteau-piqueur à 2 mètres... On se retrouve donc avec des matériels très bruyants, tenant au principe même de l'éjection de l'air à grande vitesse par une buse, des valeurs de 260 km/h étant observées.

Une autre source de nuisance sont les petits moteurs thermiques qui équipent les souffleurs à dos professionnels en particulier. L'absence de législation communautaire les concernant permet la mise sur le marché de moteurs conçus selon des technologies dépassées alors que des technologies dites propres existent.

Bien sûr les souffleurs de feuilles sont équipés de moteurs de 1 ou 2 kW maximum... Mais en une heure un petit engin peut autant polluer qu'un moteur de bus moyen d'une centaine de kilowatts tournant presque continuellement pendant une heure...

Devant ce constat, la Ville de Soisy pourrait décider de n'enlever les feuilles que dans les endroits où elles posent des problèmes de sécurité, avant de retrouver le chemin de solutions très éprouvées, vraiment peu bruyantes, mais nécessitant un peu plus de main-d'œuvre...

Arnaud Estrade

ÉNERGIES REDOUTABLES

Nucléaire ? non merci !

Areva, l'organisme public qui regroupe en France toute la filière nucléaire, veut nous faire croire qu'il faut construire aujourd'hui le réacteur EPR pour remplacer les centrales actuelles.

Ce n'est en fait qu'une version améliorée de l'ancien modèle et, contrairement aux affirmations du concepteur, il n'est pas moins producteur de déchets puisqu'il augmente l'utilisation du MOX, donc du plutonium, avec tous les risques de prolifération qui y sont liés.

Le gouvernement vient de classer « secret défense » tous les transports de combustibles, car ils sont liés au plutonium et à la possibilité de fabriquer une bombe. Mais ceci au mépris du droit des populations et des élus d'avoir connaissance des matières dangereuses qui circulent sur leur territoire.

Décidément, ce choix technologique, outre sa dangerosité et sa nocivité écologique, impose aussi un choix de société qui est de type totalitaire où ceux qui « savent » décident, tout le contraire d'une société de citoyens responsables et respectueux les uns des autres.

Sylvain Druelle

MANIFESTATION NATIONALE
contre les nouveaux réacteurs nucléaires
samedi 17 janvier 14 heures
place de la République
Rendez-vous pour Soisy gare SNCF
Champ-de-Courses à 13 h 15

radio-trottoir

LORS DES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE, plusieurs personnes dans l'assistance ont été choquées par le contenu du discours de M. Strehaiano, particulièrement belliciste et primairement cocardier. Alors que, traditionnellement, après l'hommage aux disparus, cette cérémonie est plutôt l'occasion de développer les valeurs de paix et de réconciliation des peuples. Heureusement, le discours de Hamlaoui Mekachera, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, qui a été lu ensuite, était plus inspiré par ces valeurs.

DES CONTRIBUABLES DE SOISY avaient été choqués par les 21.000 euros dépensés pour acheter deux motos à la police municipale (cf. *Oxygène* n° 16). Ce n'est pourtant pas pour les rassurer que les motos restent maintenant au garage : c'est parce que la ville de Soisy a payé la formation moto de deux gardiens et que, une fois celle-ci terminée, ils ont remis leur démission et sont allés exercer leurs nouveaux talents ailleurs !

IL SE MURMURE DE PLUS EN PLUS FORT parmi les conseillers municipaux de la majorité qu' *« il y aurait plus de 3 scrutins* [2 tours de régionales, 1 tour d'européennes] *à Soisy en 2004 »*. Traduisez : après l'élection éventuelle du député François Scellier au Sénat en septembre, il y aurait une élection législative partielle. Luc Strehaiano laisse dire et astique ses starting-blocks.

LES LECTEURS D'*OXYGÈNE* CLIENTS D'AUCHAN ont eu la bonne surprise de voir apparaître début décembre, à l'entrée du magasin, un nouveau bac, destiné à recueillir les sacs plastiques usagés. On ne peut que se réjouir de cette mesure qui montre que l'appel lancé dans notre dernier numéro n'a pas laissé insensible la direction du magasin, en espérant qu'elle soit bientôt suivie de nouvelles dispositions qui ne soient pas que symboliques.

La construction du 3e aéroport est-elle nécessaire et de nature à améliorer les conditions de vie des Val-d'Oisiens ?

Pas une solution

Du point de vue de l'aménagement du territoire, on ne peut pas favoriser la croissance déraisonnable d'une plateforme aérienne parisienne qui concentrerait le trafic national et continental au détriment de la répartition de l'activité économique sur le territoire.

Cet éventuel troisième aéroport n'est pas la solution pour les problèmes de Roissy. Lancer une telle construction serait le prétexte qu'attendent tous les opérateurs aériens pour développer les liaisons vers Paris afin de se placer dans la compétition internationale puis déplacer le trafic dans quelques décennies (le délai de construction) vers ce nouvel aéroport !

Quel enfer pour tous les riverains d'ici là ! Qui croira que les investissements réalisés entre-temps pour l'extension de Roissy seront démolis à la mise en service d'une nouvelle plateforme ? Toutes les mesures alternatives à la croissance de Roissy doivent être étudiées : répartition du trafic sur les aéroports de province et accélération des projets TGV.

Et puis, la croissance du trafic aérien, cela suffit ! Il faut faire savoir que la moitié des carburants vendus en région parisienne le sont pour les avions ! Mais oui, les avions aussi polluent ! Alors, pourquoi aucune mesure contraignante contre les avions les jours de forte pollution ? Y aurait-il une discrimination positive pour ce moyen de transport ?

Il faut faire connaître que le carburant aérien est le seul à ne pas être taxé (TIPP) alors que tous les autres carburants sont taxés jusqu'à 80 % pour limiter leur consommation et réparer les dégâts liés à l'utilisation du pétrole (effet de serre). Y aurait-il une discrimination positive en faveur de ce moyen de transport ?

Alors que la TVA s'impose dans tous les pays européens sur toutes les activités économiques, les billets d'avions ne sont pas soumis à la TVA ! Y aurait-il une discrimination positive en faveur de ce moyen de transport ?

Il faut faire cesser ces avantages qui détournent le trafic terrestre vers l'avion polluant et bruyant, favoriser le développement d'une offre de transport rapide de centre-ville à centre-ville en TGV pour les trajets de moins de quatre heures, et organiser le transit du fret en ferroutage pour les pays européens.

Il nous faut donc aussi convaincre que le trafic aérien n'en a plus que pour quelques dizaines d'années (le temps que le pétrole disparaisse), que seuls les trafics « utiles » à grandes distances méritent maintenant l'avion.

Au-delà de la vigilance habituelle dans notre Val-d'Oise, il nous faut reprendre le combat contre les évolutions dramatiques de Roissy-CDG imposées en l'absence de toute concertation pour un développement qui n'est pas durable !

Jean-François Patingre
candidat des Verts
dans le canton de Soisy

Développer autrement

Il n'y a pas de fumée sans feu. Des taxes sur le tabac ? Oui, on peut arrêter de fumer. Des taxes sur les carburants des avions ? Oui, mais on ne peut pas « couper » les moteurs. La réduction du tabac c'est bon pour la santé. La réduction du trafic aérien c'est bon pour la santé mais est-ce bon pour l'économie ?

Le problème c'est que chacun voit midi à sa porte. Dans le ciel le soleil est au zénith et les esprits aussi et, quand ils utilisent ensemble l'avion, certains hommes politiques de la vallée de Montmorency et certains habitants de Soisy se doivent de s'interroger sur les nuisances. Alors quand ils redescendent sur terre ils raisonnent en communauté d'intérêts. Tous sont contre les nuisances.

A l'heure de la constitution de la Grande Europe, allons-nous laisser les autres pays s'approprier les richesses en ressources humaines et économiques que peut procurer le trafic aérien, Londres étant déjà le premier centre du monde ?

Considérant que la création d'un troisième aéroport est écartée par le gouvernement Raffarin, les socialistes demandent à l'Etat de prendre une décision rapide sur la création d'un complément d'infrastructure qui fonctionnerait en système avec Roissy et rejettent la proposition actuelle d'une nouvelle extension de l'aéroport de Roissy à 5 pistes. Les socialistes se prononcent contre le déplafonnement du trafic à Roissy et pour le maintien de l'activité à Orly.

La France ou les îles Britanniques, la livre ou l'euro, quels seront les meilleurs ? Le trafic aérien à Londres est décentralisé dans plusieurs aéroports, alors pourquoi pas celui de la région parisienne ? 40 millions en l'an 2000 et à terme, en 2015, 70 millions de passagers.

Et pourquoi les Français, comme le veulent les socialistes, ne se prononceraient-ils pas en faveur d'un troisième aéroport dans les grands espaces du grand Bassin parisien si l'on trouvait une communauté d'intérêts entre les habitants chômeurs et les politiques nantis de leurs prérogatives décisionnelles ?

Dès la construction de Roissy le trafic d'Orly-Sud ne s'est plus développé... Alors ? Le « socialisme de production » ne tourne pas le dos aux préoccupations des riverains mais, pour répartir le partage d'une croissance équitable, on pourrait carresser l'espoir que chacun en partage les nuisances avant de les supprimer en partie.

Il existe des moteurs d'avions « propres » ultra-modernes mais il faudrait remplacer en premier lieu les vieux moteurs sur toutes les flottes actuelles qui sont vendues au tiers monde et qui n'auraient plus s'il y avait force de loi le droit d'atterrir chez nous.

Philippe Malherbe
secrétaire de la section
de Soisy du Parti socialiste

PERMIS DE CONSTRUIRE

Un détail de 25 mètres de haut

J'AI ÉTÉ SURPRIS de voir avec quelle discrétion, à l'entrée de la platrière Vieujots, est affiché un permis de construire du 4 août 2003 qui accorde à la Société française de radiotéléphone l'autorisation d'édifier une station radiotéléphonique d'une superficie plancher de 52 mètres carrés et d'une hauteur de 25 mètres (pylône treillis).

Quasiment invisible du carrefour, j'ai eu l'impression que sa publicité n'était pas vraiment recherchée ! Y a-t-il des raisons de s'opposer à un tel projet ?

La lettre qui est jointe, signée Luc Strehaiano, renforce cette sensation de décision prise à la hâte. Elle est datée du 4 août 2003 (objet : DT9559803S0037 SFR) et adressée à Sogetrel au 4, passage Saint-Antoine à Rueil-Malmaison.

Curieusement, celle-ci indique que, « *n'ayant pas statué sur votre projet dans le délai prévu par les textes, je vous confirme que vous bénéficiez d'un accord tacite* ». On doit se pincer pour être sûr de ne pas rêver. Alors que partout on débat pour savoir quelle est la dangerosité de ce type d'antenne, à Soisy on ne prend même pas le temps de s'informer du projet !

FRÉDÉRIC CHASSOT
un cycliste à Soisy

DÉTOURNEMENT

Histoire « aldebarantesque »

IL EST CERTAIN qu'un pays comme le nôtre ne peut pas se passer d'armée. Il est certain aussi que, depuis que la conscription obligatoire a disparu, il est important de créer des liens entre la population et l'armée, afin que celle-ci ne devienne pas une institution totalement coupée du reste de la nation.

La formule du parrainage n'est donc pas mauvaise en elle-même. Ce qui est choquant, en revanche, c'est l'utilisation – pour ne pas dire la manipulation – qui est a été faite des enfants à l'occasion de la venue des marins de l'*Aldebaran* à Soisy le 11 octobre dernier, puisque c'est une classe de CM1 du groupe scolaire Descartes qui a été choisie pour accueillir ces militaires.

Peut-être que, parmi ces enfants, il y en aura un certain nombre qui, plus tard, choisiront le métier des armes. Mais il faut qu'ils le fassent en connaissance de cause, pas parce que leurs yeux d'enfants garderont un souvenir émerveillé des uniformes ou des fonds marins.

Pédagogie adaptée. – Si vraiment le but est de faire découvrir aux écoliers toutes les richesses du monde marin comme le dernier numéro de *Soisy Magazine* (article dans le dossier « Ecole, une priorité soiséenne » !) voudrait nous le faire croire, il existe bien d'autres moyens que la rencontre d'enfants de neuf ans avec des militaires dirigeant un navire de guerre !

F. D.

Vie du conseil

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE, il y avait de nouveau à l'ordre du jour un transfert à la communauté d'agglomération (Cavam), celui de la zone d'activité économique des Cures. Vu l'absence de représentation de l'opposition à la Cavam, les élus Verts ont expliqué leurs motivations et ont voté contre. Le groupe PS-PC a tenu un discours similaire en annonçant qu'il s'abstiendrait, et a finalement voté... pour, cas unique parmi tous les groupes de gauche des communes de la Cavam.

COMME TOUS LES ANS À PAREILLE ÉPOQUE, le conseil municipal devait décider de l'attribution de bourses pour les enfants de familles modestes désirant poursuivre leurs études. Si, très normalement, l'ensemble des conseillers de gauche et la plupart des conseillers de la majorité ont voté pour l'attribution de ces bourses, il s'est quand même trouvé quatre conseillers de droite pour s'abstenir : Jacques Hennequin, Sylvain Marcuzzo, Sandrine Ubeda et Philippe Lacombe. Espérons pour eux qu'ils sauront expliquer ce vote à nos concitoyens.

SOUS DES PRÉTEXTES FALLACIEUX, Luc Strehaiano a fait en sorte que le plan de gêne sonore (PGS) soit rejeté lors du conseil municipal du 18 décembre, alors que son adoption permettrait que des Soiséens touchent des aides pour des travaux d'insonorisation de leur maison. Les élus de gauche, toutes tendances confondues, sont hélas tombés dans le piège, alors que d'autres communes, comme Gonesse, ont voté pour ce plan, qui, tout imparfait qu'il soit, représente quand même un progrès. Il est quand même regrettable que, à Soisy, les problèmes de valeur du patrimoine immobilier passent avant les problèmes de santé des habitants.

OXYGÈNE de Soisy Trimestriel d'information et d'opinion publié par l'association Oxygène de la Cité retrouvée - ISSN 1622-3225
Imprimerie RPS Repro, 86 rue du Général-Leclerc 95120 Ermont ; dépôt légal janvier 2004 ; directeur de publication François Delcombre
Abonnements : 2 ans 7,50 € ; 2 ans soutien 15 €. **Adhésions** (année scolaire) : Membre actif 16 € ; membre bienfaiteur 32 €
Chèques à l'ordre d'Oxygène de la Cité retrouvée, boîte postale 47, 95230 Soisy-sous-Montmorency ; Courriel : oxygene-soisy@voila.fr